

([version PDF](#))

La mandature qui s'achève a vu se développer une nouvelle dynamique pour le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU), sous l'impulsion de son vice-président et de ses vice-président(e)s délégué(e)s. Ainsi, un travail de rationalisation et d'harmonisation des diverses formations a été entrepris dans un souci de **renfort de la cohésion et de la transversalité de l'offre de formation**.

Un nouveau mode de travail et de dialogue permanent a aussi été développé entre le CEVU et les sept composantes d'enseignement : Faculté des Sciences (FDS), Institut des Administrations et Entreprises (IAE), Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM), 3 Instituts Universitaires de Technologie (IUT) et Polytech'Montpellier. Cela s'est traduit par des réunions régulières entre le VP CEVU et les directions de ces composantes. En outre, le CEVU a développé son rôle social : mise en place de la part sociale du FSDIE (Fonds de Solidarité et d'Initiatives Etudiantes), développement de relation avec le CROUS, mise en place du SAS (Service d'Actions Sociales) et soutien aux étudiants étrangers rencontrant des problèmes administratifs.

Le CEVU a **renforcé le rôle de l'université en tant qu'acteur culturel, au service des étudiants et des personnels, et son rôle d'ouverture vers la Cité** en créant des interactions fortes avec les collectivités territoriales et les citoyens. Le CEVU est également parvenu à dynamiser et soutenir les initiatives étudiantes sur tous les campus, en veillant en particulier à ce que les sites délocalisés ne soient pas pénalisés par leur éloignement géographique. Le CEVU a également veillé à prendre en compte les spécificités des formations des différentes composantes. Enfin, comme l'Etat l'a noté dans le contrat d'établissement, un travail d'harmonisation a été réalisé ces trois dernières années dans l'offre de formation proposée par les trois universités montpelliéraines. En particulier, les nouveaux masters ont été pensés avec tous nos partenaires. De nombreuses initiatives des cinq VP CEVU de la Région ont permis de partager des outils communs et d'élaborer une présentation commune de l'offre de formation et des pratiques pédagogiques aux enseignants du secondaire et aux lycéens.

On peut toutefois regretter que certaines de ces actions au service des étudiants et personnels aient été freinées, voire empêchées. Le CEVU n'a pas eu accès à certaines informations statistiques indispensables au pilotage de la formation, de plus le CA a souvent remis en question ses propositions concernant le financement de projets (pédagogiques ou étudiants). **N**

ous nous engageons à ce que, lors de la prochaine mandature, le CEVU ne soit pas gêné dans son action

. Le CEVU cadrera la politique en matière de formation et vie des campus. Nous voulons

un CEVU

responsable

, en

dialogue avec ses partenaires de site

, à l

'écoute de ses communautés et en particulier des composantes d'enseignement

; nous y parviendrons par :

-

une **délégation de pouvoir** du Conseil d'Administration de l'université au CEVU, lui donnant le rôle de lieu de réflexion et d'initiative pour structurer, faire évoluer la formation et la vie des campus, réfléchir à une politique de formation au niveau du site et favoriser le développement de la vie des différents campus.

-

une **collaboration étroite avec nos partenaires** (Universités, Ecoles mais aussi organismes de recherche) pour renforcer la **cohérence**

de la politique de formation du site

, faire émerger des lignes de force structurantes et aider à la convergence des bonnes pratiques. Les 3 universités de Montpellier s'étant engagées lors de la signature de leur contrat d'établissement à déposer une offre de formation commune, un travail commun débutera dès l'automne 2012 afin de concevoir le dossier unique de formation proposé par les 3 universités montpelliéraines en octobre 2013.

-

un **engagement dans la convergence** avec l'UM1 et l'UM3, qui se concrétisera par des séances plénières conjointes mais aussi et surtout, des bureaux préparatoires et des commissions ciblées (gouvernance, axes thématiques, moyens, etc.), mis en place de manière systématique dès la mi-2012.

-

une politique de formation basée sur l'**écoute et le respect des personnels** et de la diversité des pratiques pédagogiques et administratives.

Le CEVU se concentrera sur le moyen et long terme, construisant sa politique sur la **concertation avec les acteurs du site de Montpellier**

et la prise en compte

de structures de base

dont l'autonomie doit être respectée : composantes, pôles thématiques et collègiums métiers. Son rôle n'est pas d'imposer une politique mais de construire un projet de formation et de vie des campus où chacun peut prendre sa place.

Invités à chaque séance, voix de leur communauté, les directions des composantes et des pôles seront associées à toutes les actions du Conseil

. Le CEVU deviendra ainsi le lieu d'élaboration collégiale de la politique de formation et de vie des campus.

Nos élus au CEVU s'engagent à défendre les **missions de service public d'enseignement supérieur et de recherche de l'université en termes de formation initiale, continue et par apprentissage.**

Nous travaillerons au

développement d'une offre de formation en phase avec les besoins du monde socio-économique, tout en transmettant des connaissances en prise directe avec les dernières avancées scientifiques. Grâce aux spécificités de nos différentes composantes, nous renforcerons des passerelles afin de sécuriser le parcours étudiant dans le but de favoriser une insertion dans la vie active. La création des collègiums « Métiers » (collegium Techniciens-Cadres Intermédiaires et collegium d'Ingénierie) permettra aussi de renforcer la visibilité de notre offre de formation vis-à-vis des lycéens et des milieux sociaux économiques, et donc d'adapter notre offre de formation aux évolutions du monde socio-économique. En outre, nous pensons qu'une université doit d'être ouverte sur la Cité et nous poursuivrons le développement des fonctions sociales et culturelles de l'Université Montpellier 2, puis de l'Université de Montpellier, qui doit pleinement jouer son rôle d'acteur incontournable de la vie régionale.

La transversalité des formations proposées à l'UM2 et la richesse de l'offre de formation des diverses composantes nous donnent tous les atouts pour une formation universitaire de très grande qualité. Outre la consolidation de ces atouts, un rôle majeur du CEVU est de poursuivre l'effort de cohésion, d'harmonisation et de développement des relations inter-composantes. Notamment, le CEVU favorisera et sera à l'initiative des passerelles et des partages de pratiques et d'outils pédagogiques, non seulement entre nos composantes mais aussi entre nos composantes et celles des autres universités et Ecoles de la Région.

Les 4 grands axes de notre programme en matière de Formation et Vie des Campus sont :

1.

La défense des missions de service public d'enseignement supérieur et de recherche en termes de formation initiale, continue et par apprentissage.

2.

La définition d'une politique de formation :

1.

Nous renforcerons la **professionnalisation** en impliquant les différents acteurs de l'université et en tenant compte de l'expérience acquise depuis de nombreuses années par certaines formations. Ces dernières années ont vu, grâce aux responsables de formation et à l'efficacité du Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de l'UM2 un développement impressionnant des **formations en apprentissage**. Ce développement doit se poursuivre et doit être soutenu. L'une des priorités du prochain mandat est de permettre au Centre Régional Universitaire de Formation Permanente (CREUFOP) d'assurer ses missions concernant la **formation continue** : qualifier et diplômer. Il faudra construire et/ou entretenir des liens forts avec la région, les institutions (Pôleemploi, etc...) et s'appuyer sur les acteurs de terrain qui se trouvent dans les départements d'enseignement des composantes.

2.

La formation des futurs enseignants doit être une priorité de l'université. Nous défendrons le retour à un statut de fonctionnaire stagiaire pour les étudiants en formation. Nous participerons à la réflexion sur l'extension de la durée de formation de ces futurs enseignants en mettant en place des parcours à partir de la 3^{ème} année de licence. L'IUFM doit pouvoir coordonner l'ensemble des formations pour les futurs enseignants et sera soutenu dans sa politique de formation continue des enseignants en activité.

3.

En continuité avec la politique menée ces dernières années, **nous soutiendrons les formations innovantes transdisciplinaires**

créées en 2011 en phase avec des axes transdisciplinaires mis en avant sur le site (Eau, Energie, STIC pour la santé, STIC pour l'écologie, l'environnement et le développement durable). Dans le cadre de la réalisation du contrat unique de formation des 3 universités montpelliéraines,

nous continuerons à soutenir des formations transdisciplinaires ou des doubles diplômes rapprochant les disciplines scientifiques et les sciences humaines et sociales.

4.

L'utilisation des nouvelles méthodes et pratiques pédagogiques (utilisation des TICE par exemple) sera favorisée en tirant profit de l'expertise acquise par les différentes composantes afin de développer des méthodes pédagogiques répondant mieux aux besoins de formation de notre population étudiante.

5.

Le respect du rôle respectif du central (CEVU-direction des Etudes) et des composantes :

1.

Les composantes sont responsables de la mise en œuvre de leur offre de formation, de la gestion de leur budget, de leurs personnels et de leur campus. Elles doivent affirmer une identité en matière de pédagogie et, pour les formations sans cadre national, une stratégie en matière de formation en cohérence avec la politique de l'établissement proposée par le CEVU et validée par le CA.

2.

La direction des études doit être au service des composantes et du CEVU et travailler en réseau avec les services des composantes.

3.

Le CEVU est le coordinateur de l'offre de formation :

1.

Il propose une **politique d'établissement en matière de formation**, en cohérence avec les politiques des établissements partenaires, en prenant aussi en compte les demandes des professionnels ainsi que les bilans réalisés par les équipes pédagogiques et les conseils de perfectionnement.

2.

Il est à l'initiative ou soutient les actions visant à renforcer les liens entre les composantes en termes de **passerelles ou de partage de compétences**. Grâce à un travail commun avec ses homologues des autres universités, le CEVU sera acteur dans la définition de l'offre de formation commune proposée au niveau du site de Montpellier et le partage de bonnes pratiques avec nos partenaires de site.

3.

En liaison avec les acteurs de terrain que sont les composantes, le CEVU **définit tous les indicateurs adaptés aux différentes formations** permettant d'analyser le suivi d'une cohorte d'étudiants depuis leur entrée à l'université jusqu'à leur insertion professionnelle. En collaboration avec les composantes, le CEVU sera en charge d'estimer le coût des formations et les besoins humains des différentes formations. Fort de la connaissance de ces données quantitatives et de l'analyse qui en sera faite avec les composantes d'enseignement, le CEVU donnera un avis sur la politique de formation présentée par les différentes composantes et vérifiera qu'elle s'insère harmonieusement dans la politique de l'établissement et de site, en dernier recours il proposera des arbitrages.

1.

Le développement d'une politique ambitieuse de la Vie des campus (Perpignan,

Carcassonne, Béziers, Sète, Montpellier, Nîmes et Mende) :

En préambule, il est important de préciser que la vie des campus concerne évidemment les étudiants, mais aussi les personnels présents sur ces campus. Nous soutenons l'idée que la vie des campus peut réunir lors de manifestations culturelles ou sportives les personnels et les étudiants de l'université. Dans cette optique, le CEVU développera 5 points suivants :

1.
1.

Œuvrer à la promotion d'évènements spécifiques. Avec en toile de fond la création d'une université unique, **il est essentiel que la vie des campus sur tous les sites universitaires soit soutenue** et que l'UM2 propose à ses autres partenaires présents sur les mêmes villes des projets de collaboration visant à promouvoir la vie universitaire. Grâce au maintien des services de proximité sur les différents sites et en travaillant en réseau avec l'administration centrale chaque campus sera à même de pouvoir valoriser sa propre identité et créer des évènements spécifiques.

2.

Une poursuite du développement de la politique d'actions culturelles, sportives et associatives pour les personnels et les étudiants. Concernant la culture, nous poursuivrons le développement d'enseignement offrant une ouverture vers le monde culturel.

3.

La sauvegarde et la valorisation de notre patrimoine scientifique ainsi que le renforcement du **soutien aux actions de diffusion du savoir et de vulgarisation scientifique**

. Nous avons sur Montpellier un patrimoine scientifique exceptionnel (dont le second herbier de France par exemple) : il convient, avec tous nos partenaires, de valoriser au mieux cette richesse et de lui permettre de servir aux activités de recherche et d'enseignement actuelles. Les actions de culture scientifique vers le grand public et les écoles, les collèges et lycées devront être soutenues.

4.

La révolution de nos habitudes et de nos pratiques quotidiennes en termes de mobilité,

d'utilisation de l'énergie, de gestion des déchets, avec pour objectif la **création des campus éco-citoyens en s'appuyant sur la mission Agenda 21**

.

5.

Le renforcement des structures d'accueil des étudiants et personnels en situation spécifique (situations de handicap, étudiants salariés, étudiants étrangers, situations sociales difficiles, sportifs de haut niveau, jeunes parents notamment).